

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 180

Artikel: Dans la foulée du Théâtre Populaire Romand
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sirs de la Jonction ne reçoit plus de subventions de la ville, que certaines maisons de quartier sont en difficultés. Le Centre du Prieuré est toléré par la Confédération et la police, sans doute surveillé ; cela durera-t-il ? En tout cas ses occupants ont démontré qu'un minimum d'organisation et d'ordre était conciliable avec un maximum de libertés, qu'un Centre autogéré par des jeunes et des habitants du quartier est viable, même si ses activités sont essentiellement politiques et sociales.

Il est certain que dans la plupart des villes de quelque importance toute une population qu'on appelle marginale cherche un lieu de rencontre, d'échange, une communauté : les appartements sont trop petits, inhospitaliers. Les tensions de la vie s'exaspèrent, les conflits entre les générations s'accroissent. Le Centre du Prieuré propose peut-être une solution.

JURA

Dans la foulée du Théâtre Populaire Romand

Le bilan du théâtre professionnel dans le Jura ne tient pas en un long inventaire de spectacles. La géographie de la région (pas de grands centres) fournit un élément d'explication. Des SAT (Sociétés des amis du théâtre) pauvres, des budgets éphémères ; une activité normale dans les villes principales et aux Franches-Montagnes. A Saint-Imier, le secteur théâtre est pris en charge par le « Centre de culture et de loisirs ». Offre : cinq à six spectacles au programme. Animation : quelques scolaires, encore trop rares, présentations de pièces dans les classes du degré supérieur, en particulier à Delémont. Et pourtant, l'exercice n'est pas négatif, car les SAT ont mis en place une collaboration effective. De ce fait, l'AJAT (Association jurassienne des amis du théâtre) joue son véritable rôle d'organisation coordinatrice : pre-

mière réalisation, un programme commun pour les quatre localités importantes (Porrentruy, Delémont, Moutier, Saint-Imier) et les Franches-Montagnes. Il était temps, il est vrai.

Choix des pièces et des troupes

Les nostalgiques irrécupérables du « Grand Théâtre » regretteront toujours l'absence de grandes troupes françaises sur les scènes jurassiennes (les dites scènes, par leur exigüité, ne peuvent pas accueillir n'importe quel effectif d'acteurs, donc pas n'importe quelle troupe et pas n'importe quelle pièce). Les amateurs de ce théâtre-là ont pourtant toujours su satisfaire leur besoin à Bâle ou à Bienne à l'occasion des tournées « Gala-Karsenty ». Et alors... Le public n'a que faire de ces traditionnels succès parisiens usés et de leurs vedettes tarées.

Le Jura ne dispose pas d'une troupe professionnelle. Le TPR, depuis quelques bonnes années, comble avantageusement cette lacune. Non seulement au niveau de l'offre et de l'organisation des tournées d'autres troupes suisses romandes, mais surtout grâce à sa politique culturelle et d'animation. Le TPR a su éduquer un public exigeant de jeunes dans le Jura (en moyenne 60 à 70 % des spectateurs). En outre, l'influence du TPR, indirecte, demeure très sensible dans le choix des pièces que fixent les SAT. Pour 71-72 : *Oncle Vania* de Tchekov, *Playa Giron*, création collective, *Le Malade imaginaire*, Molière, *La Cruche cassée*, Kleist, *La Grande Enquête de François-Félix Kulpa*, et en supplément *Le Procès du Cerfeuil*, A. Muschg. Oui, deux classiques, mais interprétés de façon spectaculaire et intelligente par le TPR et le Théâtre de Carouge - Théâtre de l'Atelier.

Plus qu'un souvenir

Le public jurassien gardera beaucoup plus qu'un souvenir de la création collective *Playa Giron* que l'Ecole du Théâtre national de Strasbourg a montée. Une pièce éminemment politique, donnée avec verve et punch.

Un regret pourtant : cette troupe mettait à disposition des intéressés un important instrument d'animation : exposition de photos sur Cuba, des films, des conférences, des enregistrements de musique cubaine. Dans le Jura, aucun groupe ne s'est risqué à l'utiliser. Molière à l'école, ça passera toujours, Tchekov aussi, mais le théâtre politique, et surtout celui-là.... Dans la même perspective, *La Grande Enquête de François-Félix Kulpa* mise en scène par Antoine Vitez aurait mérité un prolongement dans les écoles et ailleurs. Dommage que de tels thèmes de réflexion politique ne débouchent sur aucune action.

Collaboration indispensable

C'est pourquoi le travail des SAT nous paraît encore insuffisant. Il faudra à l'avenir absolument intéresser toutes les organisations culturelles, syndicales, politiques, à de tels spectacles, les consulter, les intégrer, et au niveau de la préparation, de la propagande et de la suite à leur donner.

Les gendarmes et les régents

Le canton de Zürich a décidé de renoncer à subventionner l'achat d'un livre de lecture utilisé dans les écoles publiques de neuf cantons suisses alémaniques, parce qu'un récit satirique de l'écrivain Kurt Kusenberg a été jugé inconvenant par des policiers. Le résultat de l'opération a été la publication de ce texte dans divers journaux à grand tirage (d'où une large diffusion de l'opuscule en question).

Dans une lettre au Tages-Anzeiger, un maître secondaire a demandé malicieusement s'il ne fallait pas aussi interdire un autre livre de lecture qui contient un texte désagréable pour les instituteurs. Il s'agit d'un récit de Gottfried Keller, extrait de « Henri le Vert ». L'auteur de la lettre suppose que la caution du classicisme n'impose pas une décision immédiate.